

DIRECTEUR/DIRECTRICE DELEGUÉ-E DE L'ÉCOLE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

P RÉSENTATION DE L'ÉCOLE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

L'École du renouvellement urbain (ERU) est une association « loi 1901 ». Elle a pour objet de promouvoir la formation et la qualification des personnels, administrateurs et élus des structures intervenants dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage, de l'habitat, de la rénovation urbaine et de la politique de la ville, sous tous les aspects que ces domaines recouvrent, ainsi que des habitants des quartiers en renouvellement urbain.

Pour y parvenir, l'École du Renouvellement urbain conçoit et met en œuvre notamment des actions de formation qui favorisent :

- l'acquisition d'une culture commune à ces différents acteurs,
- la professionnalisation de l'ensemble des acteurs,
- la co-construction des projets avec les habitants,

dans une visée de qualité des projets au service des bénéficiaires de ces politiques publiques.

Chaque année, l'ERU assure plus de 200 journées de formations destinées à près de 1000 stagiaires.

Pour mener à bien ces actions, l'Association fonctionne sur deux partitions :

- Une partition dite « in house » (relation de « quasi régie ») avec ses membres administrateurs de droits : USH, CDC, ANRU, ANCT. Cette partition in house représente au moins 80 % des activités précisées ci-dessous.
- Une partition concurrentielle qui représente au maximum 20 % des activités précisées ci-dessus.

La qualité de l'offre développée par l'ERU lui vaut une reconnaissance forte de la part des acteurs du renouvellement urbain, et la dote d'un potentiel encore important de développement de ces activités auprès de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le renouvellement urbain (au service de la mise en œuvre des 450 projets validés dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), de la qualité des projets, de leur prolongement à travers les contrats de ville, de la résilience des quartiers et des bâtiments, du déploiement de la culture du renouvellement urbain et des méthodologies de projets développées par l'ANRU...).

La gouvernance de l'ERU est assurée par un conseil d'administration composé de sept membres permanents. L'école s'appuie également sur un conseil d'orientation qui a pour mission d'élaborer et d'évaluer l'offre de formation, en regard des objectifs définis par le conseil d'administration.

GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'ERU, CONTEXTE DU RECRUTEMENT

Dans le cadre du départ à la retraite de son actuelle directrice, la direction de l'ERU est renouvelée, avec une organisation adaptée à ce changement et le recrutement **d'un-e directeur/directrice délégué-e**.

Le/La directeur/directrice délégué-e travaille en lien étroit avec le directeur général (0,2 ETP) de l'ERU. Le directeur général est responsable de l'élaboration des orientations stratégiques et du contrôle de leur mise en œuvre. A cet effet, il anime la relation aux administrateurs et appuie la direction déléguée et l'ensemble de l'équipe de l'ERU.

L'action de la direction générale est centrée sur la gouvernance (discussion des orientations stratégiques, budget et reddition des comptes, valorisation des activités à l'égard des tiers, structuration stratégique et financière d'axes de développement, développement des partenariats externes dans le respect des règles inhérentes au *in house*).

Dans ce cadre, le/la directeur/directrice délégué-e porte une fonction experte en matière de renouvellement urbain ; il/elle est responsable des dimensions pédagogiques et opérationnelles. Il/elle incarne l'ERU aux yeux des parties prenantes opérationnelles.

A terme, les fonctions de le/la directeur/directrice délégué-e pourront être amenées à évoluer pour prendre en charge tout ou partie des missions portées par le directeur général.

À ce jour l'équipe est composée d'un adjoint à la directrice, d'une coordonnatrice pédagogique, d'une chargée de mission et d'une assistante administrative et comptable.

L ES MISSIONS DU/DE LA DIRECTEUR/DIRECTRICE DÉLÉGUÉ-E

Ces missions recouvrent à la fois l'encadrement, l'expertise dans le calibrage et le contenu de l'offre, le pilotage de la production assurée par les équipes opérationnelles de l'Ecole et ses prestataires, ainsi que la réalisation d'actions en propre. Elles peuvent évoluer selon l'évolution de l'activité de l'Ecole et des objectifs fixés par le Conseil d'administration.

MANAGER L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE

Manager l'équipe opérationnelle, c'est-à-dire l'encadrer et l'animer en pilotant l'activité au service des orientations et objectifs stratégiques fixés à l'Ecole :

- Evaluer et suivre le plan de charge de l'équipe, l'adapter et optimiser la répartition des missions,
- Structurer les méthodes et outils de travail,
- Veiller aux conditions de travail de l'équipe, ainsi qu'au développement de ses compétences.

GARANTIR LA QUALITÉ DE L'OFFRE PRODUITE PAR L'ÉCOLE

Par sa connaissance et son expérience des métiers du renouvellement urbain, il/elle constitue un garant de l'expertise de l'Ecole en matière de renouvellement urbain, il/elle est aussi à ce titre un relai de cette expertise auprès de l'équipe opérationnelle.

A ce titre, il s'agit de :

- Elaborer l'offre de formation en lien étroit avec le conseil d'orientation.
- Produire des solutions de formation (conception détaillée, mise en œuvre).
- Assurer, à ce sujet, l'interface régulier avec les administrateurs de l'ERU (l'ANRU, l'ANCT, l'USH, la CDC...)
- Recruter les prestataires (intervenants, formateurs, experts...) dans le respect des règles de la commande publique (qui s'appliquent à l'ensemble de l'activité de l'ERU)
- Structurer le pilotage opérationnel des prestataires :
 - Organisation du suivi et de la communication avec les intervenants,
 - Evaluation des prestations assurées et de leur adéquation avec les cahiers des charges,
 - Animation du réseau des intervenants.

CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET À SA DIVERSIFICATION, EN LIEN ETROIT AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Définir la stratégie de développement de l'Ecole et piloter son déploiement opérationnel,
- Contribuer à définir et mettre en œuvre une stratégie de développement des partenariats,
- Piloter la politique de marketing et de diffusion/valorisation de l'offre,
- Mener une activité de benchmark et de veille sur les méthodes d'animation, de formation et de capitalisation.

CONTRIBUER A ANIMER DES ACTIONS PORTEES DANS L'OFFRE DE L'ECOLE

- Assurer l'animation de formations, séminaires, conférences, tables rondes... sur le champ du renouvellement urbain.

COMPÉTENCES CLÉS

- Maîtrise de l'environnement institutionnel, de l'écosystème et des métiers du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'habitat, avec un haut niveau d'expertise sur ces champs.
- Maîtrise du management d'équipe : capacité à déléguer et organiser/planifier le travail d'une équipe.
- Capacité à animer une organisation de type association.
- Connaissance des principes de la commande publique.
- Maîtrise du management de projet, dans ses volets stratégiques, budgétaires, opérationnels (association des membres, pilotage de prestataires externes).
- Connaissances en matière d'ingénierie pédagogique / et d'animation de formations.
- Appétence pour le développement d'activités et la construction de partenariats, dans une logique de travail en équipe.

PROFILS / EXPERIENCES

- Un-e professionnel-le disposant :
- D'une dizaine d'années d'expérience au moins
- D'une ou plusieurs expériences réussies dans les métiers et sur les champs du renouvellement urbain, de l'habitat, de l'aménagement et/ou de la politique de la ville
- D'une bonne connaissance des problématiques concrètes rencontrées par les acteurs de ces domaines
- D'une appétence forte pour les métiers de l'accompagnement et de la formation.

Une expérience structurante en matière d'enseignement ou dans le champ de la formation sera fortement appréciée.

ORGANISATION DU RECRUTEMENT

Toutes personnes motivées et intéressées par le poste, doivent faire acte de candidature auprès de Philippe Nowicki - philippenowicki@coriance.com du cabinet Coriance Conseil en ressources humaines.